



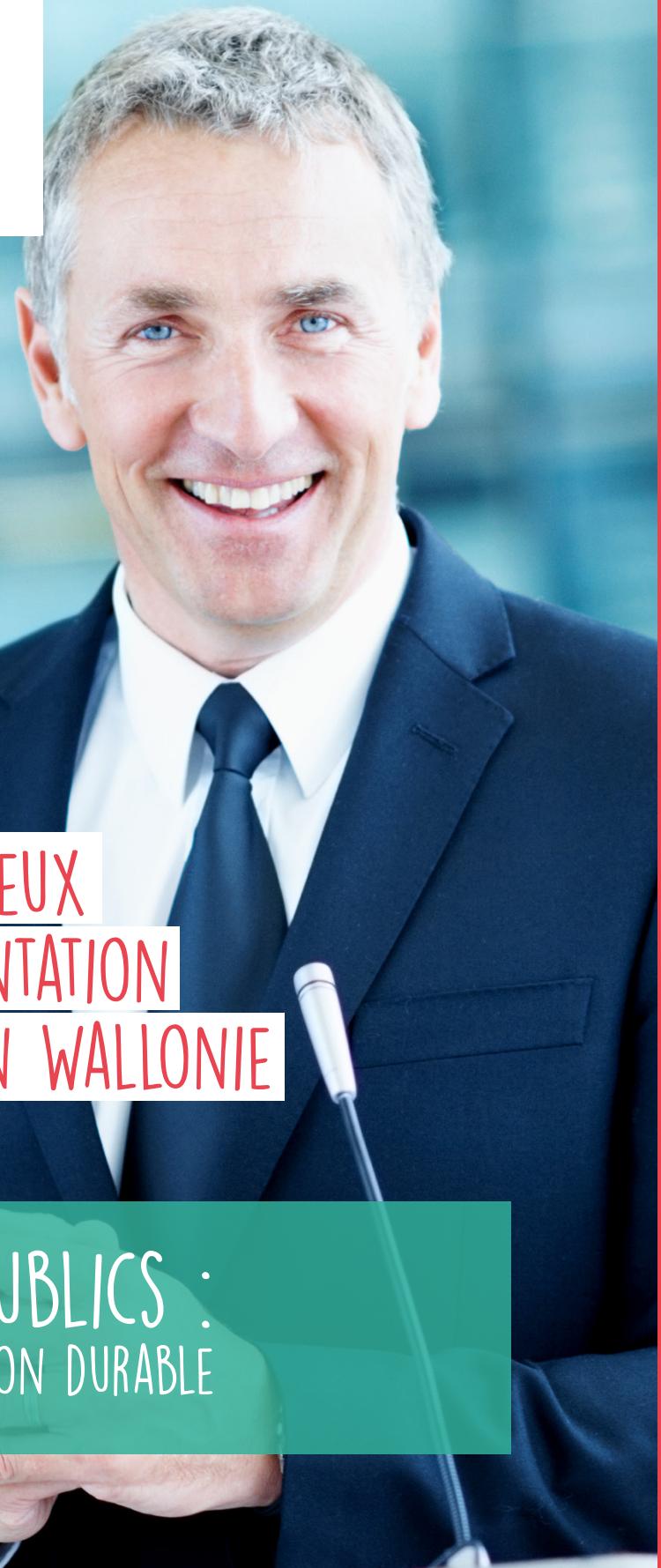
**MANGER  
DEMAIN**

L'alimentation durable en **Wallonie**

Avec le soutien de  
la



**Wallonie**



# ÉTAT DES LIEUX DE L'ALIMENTATION DURABLE EN WALLONIE

## ACTEURS PUBLICS : DE L'ALIMENTATION DURABLE



# TABLE DES MATIÈRES

1. ACTEURS REGIONAUX	4
A. L'ADMINISTRATION	4
B. LES STRUCTURE D'ACCOMPAGNEMENT	5
2. PROVINCES	6
A. L'ALIMENTATION DURABLE EN PROVINCE DE HAINAUT	8
B. L'ALIMENTATION DURABLE EN PROVINCE DE LUXEMBOURG	9
C. L'ALIMENTATION DURABLE EN PROVINCE DE NAMUR	10
D. L'ALIMENTATION DURABLE EN PROVINCE DU BRABANT WALLON	11
E. L'ALIMENTATION DURABLE EN PROVINCE DE LIÈGE	11
3. SUPRA-COMMUNAUX	12
A. PARCS NATIONAUX	12
B. PARCS NATURELS DE WALLONIE	13
C. GROUPES D'ACTIONS LOCALES	17
D. AGENCES DE DÉVELOPPEMENT LOCAL	20
E. INTERCOMMUNALES DE GESTION DES DÉCHETS	22
F. AUTRES INTERCOMMUNALES	25
3. COMMUNES	26





# I. ACTEURS RÉGIONAUX

**En matière d'alimentation durable, la Wallonie a la chance de pouvoir compter sur des acteurs publics régionaux.**

## A. L'ADMINISTRATION

- **La Direction du Développement Durable**



Depuis 2012, la direction du Développement durable s'emploie à intervenir dans divers domaines, tels que l'alimentation, la construction ou encore la mobilité, afin d'accélérer les transitions vers un développement durable en Wallonie. Elle mène notamment des travaux stratégiques sur les objectifs de développement durable et met en capacité les acteurs publics et privés à intégrer le développement durable dans leurs métiers et leur fonctionnement.

Pour ce faire, la Direction dispose de plusieurs leviers d'action : appels à projets, subventions, indicateurs, labels/certifications, intégration de clauses de durabilité pour les marchés publics, formations, green deals, etc. Par sa volonté d'inspirer et d'accompagner vers et dans les transitions, elle endosse un rôle de « coach » et se met à disposition des acteurs externes pour leur fournir des conseils et des outils en matière de développement durable.

Grâce à l'animation de groupes de travail, la mise à disposition d'expertise et l'échange de bonnes pratiques entre les différentes DG et les OIP, la Direction du Développement durable contribue à l'exemplarité des pouvoirs publics en matière de développement durable en Wallonie.

Enfin, l'Observatoire de la Commande publique a rejoint la Direction du Développement durable. Il a pour mission d'améliorer la connaissance des marchés publics wallons et ainsi d'éclairer les politiques publiques afin de répondre aux enjeux économiques, sociaux et environnementaux de la Wallonie. Ses travaux sont étroitement liés aux travaux sur les achats publics responsables menés au sein de la direction.

Site Web : [developpementdurable.wallonie.be](http://developpementdurable.wallonie.be)



- **L'AVIQ**

Suite à la 6ème réforme de l'Etat, de nombreuses compétences en matière de Santé et d'Action sociale ont été transférées aux Régions, marquant ainsi un tournant majeur dans la gestion des mécanismes de protection sociale de notre pays. Consciente de cet enjeu primordial pour la population, la Wallonie a tout mis en œuvre pour créer une unité d'administration publique (UAP) décentralisée gérant les compétences de la santé, du bien-être, de l'accompagnement des personnes âgées, du handicap et des allocations familiales.

Les politiques concernées sont, aujourd'hui, réparties entre le niveau fédéral, la Fédération Wallonie-Bruxelles et la Wallonie et, d'autre part, dans chaque niveau de pouvoir, entre plusieurs administrations et organismes d'intérêt public. Au-delà du transfert de compétences, il s'agit également d'assurer une plus grande cohérence et une réelle simplification des mécanismes de protection.

Le Gouvernement wallon a donc décidé de simplifier les instances et de créer une seule Agence wallonne établissant des synergies entre l'ensemble des matières qu'elle gère afin de répondre au mieux aux besoins des citoyens.

L'acronyme AVIQ signifie Agence pour une Vie de Qualité.

L'Agence est responsable de politiques majeures : Bien-être et Santé, Handicap et Famille.

Site Web : [aviq.be/fr/missions-et-vision-de-laviq](http://aviq.be/fr/missions-et-vision-de-laviq)

## B. LES STRUCTURES D'ACCOMPAGNEMENT



### • La Cellule Manger Demain, dédiée à la transition alimentaire en Wallonie

La Cellule Manger Demain met en œuvre diverses actions telles que l'accompagnement des cantines vers une alimentation durable, la mise en cohérence de projets de relocalisation alimentaire, le soutien à l'émergence et à la structuration de Conseils de Politique Alimentaire ou encore la mise en place d'actions coups de pouce facilitant l'accès à l'alimentation durable pour tous. L'équipe a pour rôle de faciliter ces initiatives territoriales, de créer du lien et d'accompagner les acteurs dans leur transition.

Pour créer un lien fort entre production et alimentation, la Cellule Manger Demain (crée en mai 2019) fait partie de l'ASBL SOCOPRO, aux côtés du Collège des Producteurs : un rapprochement stratégiquement essentiel afin de pouvoir répondre aux enjeux alimentaires tout en étant en phase avec les réalités des filières de production agricoles. L'ensemble des actions de la Cellule Manger Demain sont soutenues par la Wallonie.

Site Web : [mangerdemain.be/metiers-et-missions](http://mangerdemain.be/metiers-et-missions)



### • Le pôle Alimentation durable de Biowallonie

Une équipe professionnelle et multidisciplinaire qui a pour objectif d'accompagner les acteurs à durabiliser l'offre alimentaire des établissements, en valorisant les produits bio de notre terroir. Une équipe spécialisée aussi bien dans l'accompagnement de la restauration collective que la restauration commerciale. Cette équipe organise également un évènement annuel à destination des professionnel·le·s de la restauration. Wall'Oh Bio est l'évènement bio wallon de la restauration engagée.

Site Web : [biowallonie.com/accompagnement/restauration](http://biowallonie.com/accompagnement/restauration)



### • Wallonie Entreprendre : économie sociale et coopératives

Nombre d'acteurs souhaitent créer une société plus juste, plus respectueuse des valeurs humaines et de l'héritage environnemental. Mais il n'est pas toujours facile de réunir les fonds nécessaires pour déployer de tels projets. Wallonie Entreprendre soutient les entreprises d'économie sociale et coopératives, quel que soit leur stade de développement.

L'incubateur iES ! est aussi là pour accompagner dans les envies d'entreprendre, dans les besoins d'accompagnement, de formations, d'espaces de travail.

Site Web : [wallonie-entreprendre.be/fr/expertises/economie-sociale-cooperative](http://wallonie-entreprendre.be/fr/expertises/economie-sociale-cooperative)



## 2. PROVINCES

La Wallonie est composée de 5 provinces : Hainaut, Luxembourg, Namur, Liège et Brabant wallon. Ces instances sont des entités fédérées, tout comme l'est la Fédération Wallonie-Bruxelles, la Région wallonne ainsi que les communes. Les entités fédérées sont tenues de respecter les politiques et lois approuvées à un niveau de pouvoir qui leur est supérieur. Par exemple, les provinces devront respecter les arrêtés d'exécution, décrets et ordonnances des communautés et régions, qui elles-mêmes doivent respecter les lois et arrêtés royaux pris au niveau de l'état fédéral. En revanche, les provinces ne devront pas tenir compte des règlements communaux qui concerne, eux, une politique plus locale (mais les communes devront respecter les règlements provinciaux).

Qui dit entité fédérée dit partage de pouvoir et donc de compétences. Si l'Etat belge gère certaines compétences au niveau national, l'intérêt de l'existence de toutes ces instances politiques est de déléguer les compétences qui le peuvent à l'échelle territoriale. Pour les provinces, ces compétences sont assez libres puisqu'elles disposent d'une « autonomie » provinciale. C'est-à-dire qu'elles peuvent, en cohérence avec les décisions d'autorités supérieures, agir sur toute une série de matières jugées d'ordre provincial : cela dépend donc de la gestion quotidienne et du contexte. Il n'est donc pas rare que les provinces traitent de thématiques touchant de près ou de loin à l'agriculture et l'alimentation.

### POUR ASSURER LA GESTION DES SERVICES PROVINCIAUX, IL Y A :

- Le Gouverneur : il représente la province et les autorités supérieures. Il préside le Collège provincial. Il veille au maintien de l'ordre et de la tranquillité.
- Le Collège provincial (pouvoir exécutif) : est composé de six élus parmi les membres du Conseil. Il assure la gestion journalière des intérêts provinciaux et contrôle le budget des communes.
- Le Conseil provincial (pouvoir législatif) : est composé de membres élus tous les 6 ans. Son rôle est d'adopter les règlements provinciaux, les ordonnances de police et d'approuver le budget provincial.



[Province du Brabant Wallon](#) : Gouverneur : Gilles Mahieu

[Province du Hainaut](#) : Gouverneur : Tommy Leclercq

[Province de Namur](#) : Gouverneur : Denis Mathen

[Province de Luxembourg](#) : Gouverneur : Oliver Schmitz

[Province de Liège](#) : Gouverneur : Hervé Jamar

# L'ASSOCIATION DES PROVINCES WALLONNES

L'Association des Provinces wallonnes asbl (APW) a été fondée le 17 juin 1991 par les cinq provinces (le Brabant wallon étant, à l'époque, la Province du Brabant) sous la dénomination « Association francophone des Provinces ». Ce n'est qu'en 1995 que l'Association adopte son nom actuel et que la Province du Brabant laisse place à la Province du Brabant wallon.

Les missions principales de l'APW sont, entre autres, les suivantes :

- **étude de questions générales, examen de problèmes soumis par ses membres et recherche de documentation (notamment en matière juridique) ;**
- **mise en place de moyens de communication destinés à mieux faire connaître les provinces et leurs actions ([www.apw.be](http://www.apw.be), Cinq à la Une, brochures et spots divers) ;**
- **organisation de journées d'étude sur des thèmes d'intérêt provincial ;**
- **organisation de groupes de travail interprovinciaux en vue de coordonner et de mettre en exergue les actions provinciales ;**
- **représentation des provinces wallonnes au sein d'organes ou commissions consultatifs mis en place par la Wallonie, la Fédération Wallonie-Bruxelles ou l'État fédéral ;**
- **remise d'avis aux Gouvernements wallon et de la Fédération Wallonie-Bruxelles sur des thèmes d'intérêt provincial.**

[apw.be/apw/missions-et-organes](http://apw.be/apw/missions-et-organes)





## A. L'ALIMENTATION DURABLE EN PROVINCE DE HAINAUT

A l'échelle de la Province, plusieurs structures sont actives en matière d'alimentation durable :

### **HAINAUT DÉVELOPPEMENT (AGENCE DE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE ET DE L'ENVIRONNEMENT DE LA PROVINCE DE HAINAUT)**

Hainaut Développement soutient les agriculteurs et les TPE/PME du secteur agroalimentaire. Concrètement, la structure propose :

- Des accompagnements d'exploitations agricoles vers une agriculture plus durable (communication et image de marque, transmission des fermes, suivis techniques).
- La promotion, la sensibilisation et la valorisation du métier d'agriculteur par l'organisation d'événement et d'activité en partenariat avec les agriculteurs, à destination des citoyens et d'un public scolaire.
- Le suivi des dossiers d'octroi de subsides dans différents domaines tels que la promotion et l'innovation.
- Des séances d'informations, des formations, des réunions d'échanges.
- La promotion des savoir-faire agroalimentaires hainuyers, via son site internet [www.hainaut-terrede-gouts.be](http://www.hainaut-terrede-gouts.be), mais aussi lors de salons agroalimentaires renommés ou l'organisation de concours pour les produits de bouche.
- Un service d'accompagnement individuel et collectif (séances d'informations thématiques, conseils personnalisés ...)
- Un soutien aux initiatives de développement de circuits courts.
- La coordination du Conseil de Politique Alimentaire du Cœur du Hainaut (Régions du Centre et de Mons-Borinage), en collaboration avec l'Observatoire de la Santé du Hainaut

### **CENTRES DE RECHERCHES ET DE FORMATION DE LA PROVINCE DE HAINAUT**

**Le CREPA (Centre pour la Recherche, l'Économie et la Promotion Agricole)** qui participe à l'exécution des politiques provinciales en matière d'agriculture. Parmi ses missions, le CREPA assure la promotion des produits locaux et l'accompagnement de producteurs, réalise des recherches, expérimentations et formations ([En savoir plus](#)). **Le CARAH (Centre pour l'Agronomie et pour l'Agro-industrie de la Province de Hainaut)** est l'ASBL des services agricoles de la Province de Hainaut. Centre de formation professionnel agréé par la Région wallonne, le CARAH propose différentes formations via son département horticulture (formations agricoles et horticoles) et via sa ferme expérimentale et pédagogique ([En savoir plus](#)).

### **HAINAUT ENSEIGNEMENT - PROXIAL**

Via le projet Proxial, la Province de Hainaut souhaite, à travers les établissements scolaires, mener une transition vers une alimentation plus durable au menu des cantines. Pour y parvenir, Proxial accompagne concrètement les écoles dans leurs démarches de durabilité ([En savoir plus](#)).

### **HAINAUT VIGILANCE SANITAIRE (HAINAUT ANALYSES)**

Cette structure est un laboratoire qui fait partie de la Régie provinciale « [Hainaut Analyses](#) ». Ce laboratoire est entre autres actif en matière de sécurité alimentaire puisqu'il réalise des contrôles qualité des produits alimentaires.

### **OBSERVATOIRE DE LA SANTÉ DU HAINAUT**

Cette structure est active en matière de santé publique et de promotion de la santé. Une de ses thématiques prioritaires est l'alimentation durable. L'observatoire (OSH) collabore avec plusieurs organismes de sensibilisation à l'alimentation. L'OSH intervient dans des projets de promotion de la santé auprès des communes et dans les milieux de vie (écoles, accueil temps libre, maisons médicales...) en collaboration avec d'autres professionnels du social et de la santé. L'OSH intervient en termes d'animation, de formation et d'accompagnement de projet concernant l'alimentation durable. Il mène également une veille socio-sanitaire sur l'état de santé de la population du Hainaut. L'OSH est membre du Réseau des Acteurs Wallons pour une Alimentation Durable (RAWAD), l'OSH représente le RAWAD ainsi que l'Association des provinces wallonnes (APW) au sein du Collège de l'Alimentation durable (CWAD). L'OSH dispose d'un Mess labellisé Cantines Durables dans le cadre du Green Deal. L'OSH est également actif dans les Conseils de politique alimentaire au sein du territoire de la province du Hainaut.

[observatoiresante.hainaut.be/](http://observatoiresante.hainaut.be/)



## B. L'ALIMENTATION DURABLE EN PROVINCE DE LUXEMBOURG

La Province de Luxembourg est particulièrement active en matière d'alimentation durable, à travers de nombreux projets. Depuis 2021, cette thématique est portée par la Cellule Alimentation Durable, intégrée au Service provincial de l'Agriculture.

La Province soutient tout particulièrement les circuits courts, en accompagnant les cuisines de collectivités, en valorisant les produits du terroir et en facilitant la structuration des acteurs du circuit court sur le territoire.

À travers ses différents services, plusieurs actions de sensibilisation dans les écoles sont mises en place afin de promouvoir une alimentation saine,

locale, équilibrée et de saison. Elle collabore étroitement avec les chargés de mission territoriaux de la Cellule Manger Demain pour le déploiement du Green Deal Cantines Durables.

La Province de Luxembourg, ainsi que ses cantines provinciales, sont signataires de ce Green Deal et s'engagent activement dans la relocalisation de l'approvisionnement alimentaire.

### VOICI LES PROJETS PHARES PROVINCIAUX :

- **Terroirlux**

Le site internet de référence qui a pour objectif de répertorier et valoriser les producteurs et artisans locaux, ainsi que les points de vente en circuit court. Son outil de recherche cartographique permet aux consommateurs de trouver facilement où s'approvisionner directement chez les producteurs et dans les points de vente en circuit court (épiceries, marchés, ...) [terroirlux.be](http://terroirlux.be)

- **Programme d'accompagnement des cuisines de collectivités**

Des projets "à la carte" sont proposés pour répondre aux besoins spécifiques de chaque établissement ou chaque cantine. La Province offre des formations pour le personnel de cuisine et de service, et accompagne la mise en œuvre de plans d'actions durables adaptés.

- **Rencontres de l'approvisionnement**

La Cellule Alimentation Durable œuvre au rapprochement entre producteurs locaux et cuisines de collectivités, afin de faciliter les approvisionnements durables.

- **La Bretelle Alimentaire**

Ce projet a émergé lors des États Généraux des Circuits Courts en février 2024, avec l'objectif de fédérer les différents acteurs du territoire autour de la relocalisation alimentaire. Ses missions prioritaires : faciliter la logistique des produits locaux en mutualisant les moyens existants, et ouvrir de nouveaux débouchés pour ces produits.

Pour suivre toutes les actualités provinciales en matière d'alimentation durable, rendez-vous sur le blog : [terroirlux.be/blog](http://terroirlux.be/blog)



## C. L'ALIMENTATION DURABLE EN PROVINCE DE NAMUR



La Province de Namur est engagée dans la thématique de l'alimentation durable via divers services et projets dont, notamment, la Maison de l'Alimentation Durable (MAD), des appels à projets, ses services rendus dans le domaine de la santé et du social, ses écoles provinciales toutes signataires du « Green Deal Cantines Durables ».

### PLUSIEURS SERVICES PROVINCIAUX INTERAGISSENT DANS LE DEVELOPPEMENT D'UNE ALIMENTATION SAINTE ET DURABLE :

#### LE POLE D'ACTIVATION DE LA TRANSITION TERRITORIALE

Il est à l'initiative de la création de la MAD en province de Namur. Ce projet qui a vu le jour en décembre 2023, vise à contribuer à la transition vers une alimentation saine et durable, plus juste et résiliente, en accompagnant les citoyens et les professionnels du territoire dans leurs pratiques de consommation et de production alimentaires. La Province de Namur est la première des cinq provinces wallonnes à s'être engagée dans la voie de la participation citoyenne, un dispositif que l'on retrouve habituellement au niveau communal (conseils consultatifs des aînés ou des jeunes, CCATM...). Elle a créé 3 conseils consultatifs du territoire, un par arrondissement : Namur, Dinant et Philippeville. Ceux-ci peuvent être composés de citoyens (dès 16 ans), de représentants du monde associatif et d'élus communaux. Ils ont pour but de débattre de différents enjeux pour le territoire de la Province de Namur mais aussi d'aboutir, en séance plénière, à des propositions concrètes pour l'avenir.

Les derniers conseils consultatifs, qui ont été organisés au premier semestre 2024, ont été entièrement consacrés au projet de la MAD en province de Namur. Un sujet qui a trouvé une caisse de résonance particulière auprès des agriculteurs mais aussi auprès des consommateurs friands de solutions pour mettre en place une alimentation saine et durable. Que ce soit l'arrondissement de Philippeville, de Dinant ou bien encore de Namur, les participants ont pu amener des réflexions très intéressantes. Les échanges étaient intenses et dotés d'une grande richesse. Ces rencontres furent dynamiques. Des recommandations prioritaires ont été formulées et ont été intégrées dans le plan d'actions actuel de la MAD.

La MAD porte des missions d'inclusion sociale et d'amélioration de la qualité de vie de toutes et tous à travers une alimentation plus saine et plus durable, en étant à l'écoute des besoins du territoire, en y répondant et en anticipant les enjeux sociaux et de santé publique. Elle soutient les producteurs locaux en contribuant à l'augmentation de la demande en produits durables à travers ses actions de sensibilisation et de formation. Le projet est soutenu par un partenariat de 8 acteurs signataires d'une convention pour plusieurs années: la Province, la Ville de Namur, la Ceinture Alimentaire Namuroise (CAN), le CPAS de Namur, le Centre Local de Promotion de la Santé (CLPS) de la province de Namur, la Fédération des Services Sociaux (FdSS), le réseau RADiS (Réseau Alimentaire Dinant Solidaire) et le Réseau des Acteurs Wallons pour une Alimentation Durable (RAWAD).

#### L'ADMINISTRATION DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA FORMATION

Le marché public d'approvisionnement alimentaire de la plupart des écoles provinciales est en amélioration continue pour tendre vers une offre plus saine et plus durable.

Parmi ses écoles, deux forment les futurs acteurs de l'alimentation : l'école provinciale d'agronomie et des sciences de Ciney ([EPASC](#)) et l'école hôtelière provinciale de Namur ([EHPN](#)). En outre le bachelier en Développement durable de la HEPN intègre des notions de l'alimentation durable.

#### L'ADMINISTRATION DE LA SANTÉ PUBLIQUE ET DE L'ACTION SOCIALE ET CULTURELLE / VIVRE MIEUX :

Elle travaille d'une part sur le médico-social et d'autre part sur la culture et les loisirs. Le [Domaine Provincial de Chevetogne](#), à titre d'exemple, fait partie de cette administration provinciale. Les Classes de foret du Domaine ont défini un marché public en faveur de l'Alimentation durable qui se rapproche des critères du Label cantine Durable. Il y a également différents services qui traitent plus particulièrement de thèmes en lien avec une alimentation durable :

- **Distri-denrées** : récupère et distribue, notamment via d'autres structures telles que les CPAS, des denrées alimentaires (non périssables mais aussi des produits frais et surplus de production).
- **Outilthèque Anastasia** : Centre de documentation provinciale qui offre des ressources scientifiques en valorisant les données et enquêtes existantes, ainsi que des outils d'animation

Ces services provinciaux collaborent également avec les Centre Locaux de Promotion de la Santé ([CLPS](#)).

#### LA MAISON DE L'ALIMENTATION DURABLE

La Province de Namur est la première des cinq provinces wallonnes à s'être engagée dans la voie de la participation citoyenne, un dispositif que l'on retrouve habituellement au niveau communal (conseils consultatifs des aînés ou des jeunes, CCATM...).



## D. L'ALIMENTATION DURABLE EN PROVINCE DU BRABANT WALLON

Le Centre Provincial de l'Agriculture et de la Ruralité (CPAR) met en œuvre la politique agricole provinciale.

A ce titre, il fournit depuis plus de 50 ans des services d'encadrement technico-économique de qualité et de proximité, innovants et respectueux de l'environnement, via des activités d'échantillonnage et d'analyse dans le domaine de la qualité des sols et des produits agricoles. Son expertise, dont la qualité est reconnue depuis 2005 par une accréditation BELAC selon la norme ISO/IEC 17025, lui vaut d'être un guichet unique sur le territoire brabançon wallon en matière d'analyses et de conseils agricoles, horticoles et environnementaux. Le CPAR fournit ses services aux citoyens, agriculteurs, entrepreneurs de jardins, communes, intercommunales, entreprises, universités et centres de recherches. Il mène également de nombreuses actions de vulgarisation et de formation sur des thématiques diverses liées à l'agriculture, la ruralité, la biodiversité, le jardinage, le compostage, la protection de l'environnement et l'agro-écologie.

Pour les agriculteurs plus particulièrement, le CPAR réalise l'échantillonnage en ferme (terre, amendement, fourrage...), les comptabilités de gestion, l'aide au remplissage des déclarations de superficie pour la PAC, des conférences, de la formations (permis G, cours informatiques...), mesurage de parcelles, de la consultance agricole notamment pour les aides à l'installation ou à l'investissement. La chambre provinciale d'agriculture du Brabant wallon (et de l'arrondissement de Bruxelles-Capitale). **La Chambre provinciale d'agriculture du Brabant wallon** est un organe officiel de représentation des agriculteurs de la province. Elle propose ainsi des actions en matière d'élimination des déchets agricoles, de sensibilisation à la fertilisation raisonnée via les analyses de profils azotés, mais aussi en matière de mesurage de parcelles, de consultance aux aides All ou encore d'obtention du permis de conduire G pour les jeunes. La Province du Brabant wallon et Cap Innove ont par ailleurs été retenus dans le cadre de l'appel à projet relocalisation pour renforcer et pérenniser cet outil logistique Made In BW ([En savoir plus sur le projet](#)).



## E. L'ALIMENTATION DURABLE EN PROVINCE DE LIÈGE

La Province de Liège est signataire du Green Deal Cantines Durables. L'objectif de cette inscription est de relayer la dynamique au sein des cantines provinciales.

### A L'ÉCHELLE DE LA PROVINCE, PLUSIEURS STRUCTURES SONT ACTIVES EN MATIÈRE D'ALIMENTATION DURABLE :

**Le CPL-Promogest** : Centre Provincial Liégeois de Promotion et Gestion en Agriculture asbl, est une structure provinciale qui promeut l'agriculture, accompagne les producteurs (formation, encadrement, consultance, etc.) et depuis peu, fournit l'ensemble des cantines de la Province. ([En savoir plus](#)).

**Le CPL Vegemar** : Centre provincial liégeois de Productions végétales et maraîchères est un centre de recherche et d'expérimentation implanté à Waremme qui a pour objectif de développer des modes de production davantage respectueux de l'environnement et au plus proche des attentes des acheteurs/mangeurs. ([En savoir plus](#)).

**La Conserverie solidaire de la Province de Liège** : propose des formations et sensibilise aux techniques de conservation grâce à un camion aménagé et mobile. L'objectif ? Mettre à disposition des acteurs, tant producteurs et projets citoyens en maraîchage, un outil de transformation qui permette de respecter les normes AFSCA et de conserver les surplus de production. ([En savoir plus](#)).

**La miellerie mobile et les ruchers didactiques** : tout comme la conserverie, il s'agit d'un atelier mobile qui est mis à disposition des apiculteurs pour l'extraction du miel ([En savoir plus](#)). En la matière, notons également que la Province de Liège dispose également de ruchers didactiques ([En savoir plus](#)).

**CPFAR Liège (Centre Provincial de Formation en Agriculture et Ruralité) à Crisnée**. La Province de Liège est attentive au développement d'un travail de la terre durable, intégré, différencié et diversifié. Le Département a mis en place différents services dont l'objectif est d'accompagner les maraîchers. Que ce soit pour la mise en place du projet, la gestion ou l'optimisation du rendement des cultures ou même la commercialisation de



# 3. SUPRA-COMMUNAUX

## A. PARCS NATIONAUX

La Wallonie détient un patrimoine naturel remarquable : un levier considérable pour agir sur la nature, la biodiversité, le développement économique ou encore sur le tourisme. C'est pourquoi, la Wallonie a souhaité promouvoir et renforcer ces espaces via la reconnaissance de parcs nationaux. A la différence des parcs naturels, les parcs nationaux ont pour principale mission d'être un lieu récréatif et ludique.

Un parc national est défini comme un territoire inclus dans un périmètre reconnu, délimité géographiquement, de taille suffisante avec une valeur naturelle exceptionnelle et une ambition internationale.

A l'issue d'un appel à projet, le Gouvernement a désigné fin 2022 deux parcs nationaux en Wallonie : il s'agit des projets de l'Entre-Sambre-et-Meuse et de la Vallée de la Semois qui rejoignent le Parc national des « [Hoge Kempen](#) ».

(sources : <http://biodiversite.wallonie.be/fr/parcs-nationaux.html?IDC=6404> et <https://www.wallonie.be/fr/actualites/les-deux-parcs-nationaux-wallons-sont-connus> )

### Parc National de l'Entre-Sambre-et-Meuse

Le projet est structuré par trois zones biogéologiques : la Fagne, la Calestienne et l'Ardenne. Le périmètre englobe des biotopes variés et bien conservés. Ils abritent une faune et une flore extrêmement diversifiées et riches en espèces rares.

#### Surface : 22.129 ha

Communes concernées : Viroinval, Couvin, Chimay, Froidchapelle et Momignies

#### ENJEUX :

- Améliorer la résilience des écosystèmes
- Ré-ensauvager les forêts, rivières et vallées
- Émerveiller les visiteurs et canaliser les flux
- Renforcer et (re)tisser des liens
- Imaginer un territoire exemplaire de transition

## Parc National de la Vallée de la Semois

Le périmètre choisi suit un fil conducteur majeur : la Semois. Il se trouve au cœur de deux territoires déjà reconnus en tant que parcs naturels : les Parcs naturels de l'Ardenne méridionale et de Gaume.

**Surface : 28.904 hectares**

Communes concernées : Bertrix, Bouillon, Chiny, Florenville, Herbeumont, Paliseul et Vresse-sur- Semois.

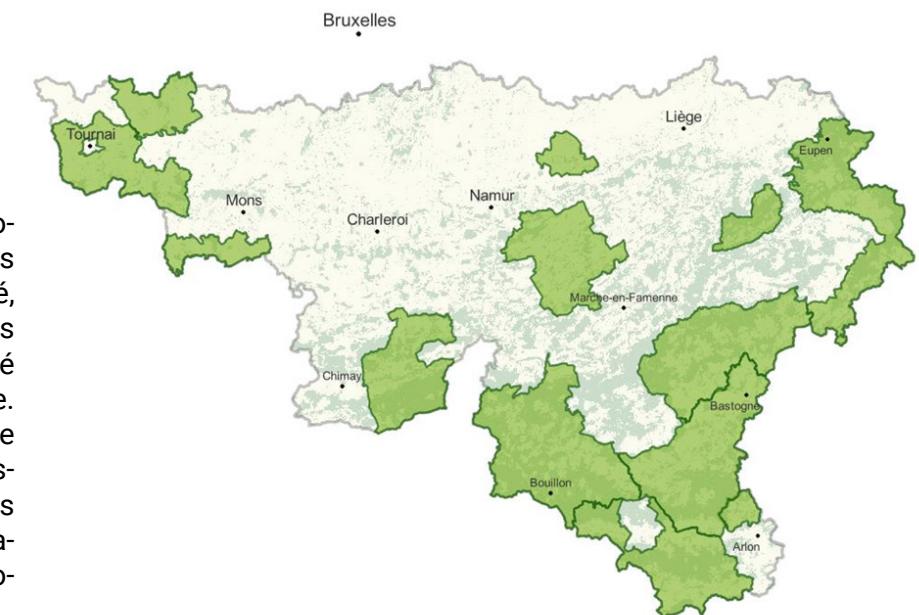
### ENJEUX :

- Proposer une expérience unique en étant immergé dans la beauté des paysages ;
- Découvrir la particularité de sa flore et de sa faune et contribuer à sa sauvegarde ;
- Bâtir un équilibre subtil entre le patrimoine naturel et l'attractivité touristique ;
- Des retombées économiques locales pérennes valorisées au départ de ses propres ressources ;
- Une gouvernance partagée par des acteurs locaux soudés

## B. PARCS NATURELS DE WALLONIE

- **36% du territoire wallon**
- **76 communes**
- **480.000 habitants**

Un Parc naturel est un outil innovant et durable, qui regroupe des territoires ruraux à forte identité, caractérisés par des paysages remarquables, une biodiversité riche et un patrimoine unique. Son objectif principal est de préserver et valoriser ces ressources naturelles, culturelles et paysagères, tout en encourageant un développement économique et social équilibré.



[Source : https://www.parcsnaturelsdewallonie.be/les-parcs-naturels/](https://www.parcsnaturelsdewallonie.be/les-parcs-naturels/)



L'ADMINISTRATION DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA FORMATION

Le marché public d'approvisionnement alimentaire de la plupart des écoles pro-



Pour ce faire, il déploie un projet de territoire rassemblant des actions concrètes et pérennes, menées en partenariat avec de nombreux acteurs locaux et régionaux, et faisant appel à une diversité de moyens financiers.

Ces actions sont encadrées par une équipe pluridisciplinaire, qui fédère aussi les habitants autour d'une vision commune et les sensibilise aux enjeux de demain.

Le Parc naturel agit également comme un laboratoire d'innovation et d'expérimentation, répondant aux défis territoriaux, tout en soutenant les stratégies locales et wallonnes.

Grâce aux synergies créées au sein de leur Fédération, les Parcs naturels incarnent un modèle de coopération et de développement durable, au service de leur territoire et de la société.

Les Parcs naturels de Wallonie en action :

**Encourager le développement durable en contribuant au développement local, économique et social** grâce notamment aux circuits-courts, à l'organisation de marchés de terroir, à l'accompagnement des agriculteurs et producteurs locaux pour une agriculture responsable...

**Assurer la protection, la gestion et la valorisation du patrimoine naturel et paysager** : cela comprend la protection des espèces locales, les actions en faveur de la biodiversité, les projets pour l'étude et la sauvegarde des milieux naturels exceptionnels dont, par exemple, les réserves naturelles...

**Contribuer à définir et à orienter les projets d'aménagement du territoire suivant les principes du développement durable** à travers des projets comme la « Charte paysagère », des aménagements paysagers à l'entrée des villages, des inventaires participatifs des paysages...

**Organiser l'accueil, l'éducation et l'information du public** en allant à la rencontre des habitants, écoles et associations locales, en proposant des chantiers participatifs, des stages, des évènements thématiques (zéro déchets, nature, cuisine, permaculture, pierres sèches...).

## QUELQUES PROJETS PHARES :

**WAPICOWP** : Wapicowp est un modèle coopératif de circuit court, équitable et durable qui permet aux éleveurs d'avoir une meilleure valorisation de leur produit et une meilleure place dans la société. La coopérative propose un service de découpe à façon pour les éleveurs de Wallonie picarde souhaitant mieux valoriser leur viande. Le Parc naturel du Pays des Collines accompagne cette coopérative depuis sa création en 2022, aux côtés du Parc naturel des Plaines de l'Escaut et d'Entreprendre.wapi, dans le cadre du projet Food'Wapi.

**Redynamisation du marché du terroir et de l'artisanat du Parc naturel Viroin-Hermeton** : Le marché du terroir et de l'artisanat du Parc naturel Viroin-Hermeton connaît un nouvel élan grâce à un travail de fond porté par le Parc naturel. Ce marché s'impose aujourd'hui comme un véritable levier de valorisation des circuits courts et du savoir-faire régional.

**Défi des Saveurs** : Le Parc naturel Haute-Sûre Forêt d'Anlier a lancé la première édition du concours de cuisine « Défi des saveurs » afin de valoriser les produits locaux du territoire et encourager l'utilisation des ressources locales. Ce concours s'inscrit dans une démarche plus large de promotion du terroir.

**Développement de cultures fruitières** : le Parc naturel de l'Ardenne méridionale apporte son soutien dans l'entretien de vergers anciens et dans la création de nouveaux vergers sur son territoire. Il met en place des actions de sensibilisation, de formation, de plantation avec les partenaires du secteur.

**Vers plus d'autonomie alimentaire dans le Parc naturel Cœur de Condroz** : Le Parc naturel soutient le développement de filières collectives et locales telles que « Au cœur du pain » ou les « Maraîchers en Condroz ». Il organise des événements et d'actions de sensibilisation comme le festival « Nourrir le Cœur de Condroz ».



## PROVINCE DU HAINAUT

vinciales est en amélioration continue pour tendre vers une offre plus saine et

### PARC NATUREL DU PAYS DES COLLINES (PNPC)

Couvre le territoire suivant : 3 villages d'Ath et les communes de Flobecq, Frasnes-lez-Anvaing, Ellezelles, Mont de l'Enclus. Total de la superficie : 233 km<sup>2</sup> (pour 26.125 habitants).

Parmi les projets : Le PNPC a notamment édité un guide des producteurs locaux et est opérateur d'un projet retenu dans le cadre de [l'appel à projet relocalisation](#).

### PARC NATUREL DES PLAINES DE L'ESCAUT (PNPE)

Couvre le territoire suivant : Tournai, Rumes, Brunehaut, Antoing, Péruwelz, Beloeil, Bernissart. Total de la superficie : 465 km<sup>2</sup> (pour 101.500 habitants)

Parmi les projets : le « Mois du goût », le jury des fins gourmets, les projets ECORURABLE et le projet Filière AD-T.

### PARC NATUREL DES HAUTS-PAYS (PNHP)

Couvre le territoire suivant : Colfontaine, Dour, Frameries, Honnelles, Quévy, Quiévrain. Total de la superficie : 157 km<sup>2</sup> (pour 20.000 habitants)



## PROVINCE DE LUXEMBOURG

### PARC NATUREL DES DEUX OURTHES (PNDO)

Couvre le territoire suivant : Bertogne, Gouvy, Houffalize, La Roche-en-Ardenne, Tenneville, Sainte-Ode. Total de la superficie : 760 km<sup>2</sup> (pour 22.500 habitants).

Développe actuellement peu d'actions en lien avec l'alimentation et l'agriculture.

Le Parc propose toutefois un accompagnement en gestion différenciée des espaces verts aux communes du territoire.

### PARC NATUREL DE L'ARDENNE MÉRIDIONALE (PNAM)

Ce parc naturel est à cheval sur les Provinces de Namur et Luxembourg. C'est notamment pour ce type de dynamique que dans son accompagnement la Cellule Manger Demain a redessiné les 5 territoires. Les communes de la Province de Luxembourg incluses dans ce parc sont : Bertrix, Bouillon, Daverdisse, Herbeumont, Paliseul et Wellin (elles s'ajoutent aux communes namuroises : Bièvre, Gedinne et Vresse-sur-Semois). Total de la superficie : 945 km<sup>2</sup> (pour 36.000 habitants).

Parmi les projets, la mise en place d'ateliers de transformation des produits locaux (découpe, fromagerie, etc.) et le développement de vergers haute-tige et fruiticulture.

### PARC NATUREL HAUTE SÛRE FORêt D'ANLIER (PNHSFA)

Couvre le territoire suivant : Bastogne, Vaux-sur-Sûre, Fauvillers, Habay, Martelange, Léglise, Neufchâteau. Total de la superficie : 833 km<sup>2</sup> (pour 39.000 habitants).

Parmi les projets : des formations en permaculture mais également la mise en place d'un Programme Alimentaire Territorial sur le territoire du Parc naturel (projet retenu dans le cadre de [l'appel à projet relocalisation](#)).

## **PARC NATUREL DE LA VALLÉE DE L'ATTERT (PNVA)**

Couvre le territoire de la commune d'Attert. Total de la superficie : 70 km<sup>2</sup> (pour 5.000 habitants).

Parmi les projets, le projet « Génération Terre » qui vise à accompagner les agriculteurs volontaires dans la réduction des pesticides.

## **PARC NATUREL DE GAUME (PNDG)**

Couvre le territoire suivant : Virton, Meix-devant-Virton, Florenville, Rouvroy, Musson, Etalle, Tintigny, Aubange, Saint-Léger. Total de la superficie : 581 km<sup>2</sup> (pour 44.000 habitants).



## **PROVINCE DE NAMUR**

### **PARC NATUREL VIROIN-HERMETON (PNVH)**

Couvre le territoire suivant : Couvin, Viroinval et Philippeville. Total de la superficie : 484 km<sup>2</sup> (pour 28.791 habitants). Parmi les projets : Projet CADI (chaîne alimentaire durable intégrée) qui vise notamment à développer l'offre de produits de qualité en circuit court par une approche intégrée et collaborative.

### **PARC NATUREL DE L'ARDENNE MÉRIDIONALE (PNAM)**

Ce parc naturel est à cheval sur les Provinces de Namur et Luxembourg. C'est notamment pour ce type de dynamique que dans son accompagnement la Cellule Manger Demain a redessiné les 5 territoires. Les communes de la Province de Namur incluses dans ce parc sont : Bièvre, Gedinne et Vresse-sur-Semois (elles s'ajoutent aux communes luxembourgeoises Bertrix, Bouillon, Daveloose, Herbeumont, Paliseul et Wellin). Total de la superficie : 945 km<sup>2</sup> (pour 36.000 habitants).

Parmi les projets, la mise en place d'ateliers de transformation des produits locaux (découpe, fromagerie, etc.) et le développement de vergers haute-tige et fruiticulture.

### **PARC NATUREL CŒUR DE CONDROZ**

Créé en 2024, de la fusion des deux projets de GAL (Tiges et Chavées et Condroz-Famenne). Il couvre le territoire suivant : Assesse, Ciney, Gesves, Hamois, Havelange et Ohey. Total de la superficie : 530 km<sup>2</sup> (pour 45 000 habitants) L'objectif du parc est de participer au développement territorial en conciliant le respect de l'environnement, la préservation de la biodiversité et des paysages du territoire, avec le respect de son identité architecturale et urbanistique, tout en misant sur la valorisation de ses ressources naturelles et socio-culturelles.



## **PROVINCE DE LIÈGE**

### **PARC NATUREL BURDINALE-MEHAGNE (PNBM)**

Couvre le territoire suivant : Braives, Burdinne, Héron et Wanze. Total de la superficie : 110 km<sup>2</sup> (pour 15.000 habitants).

### **PARC NATUREL DES SOURCES (EN SAVOIR PLUS)**

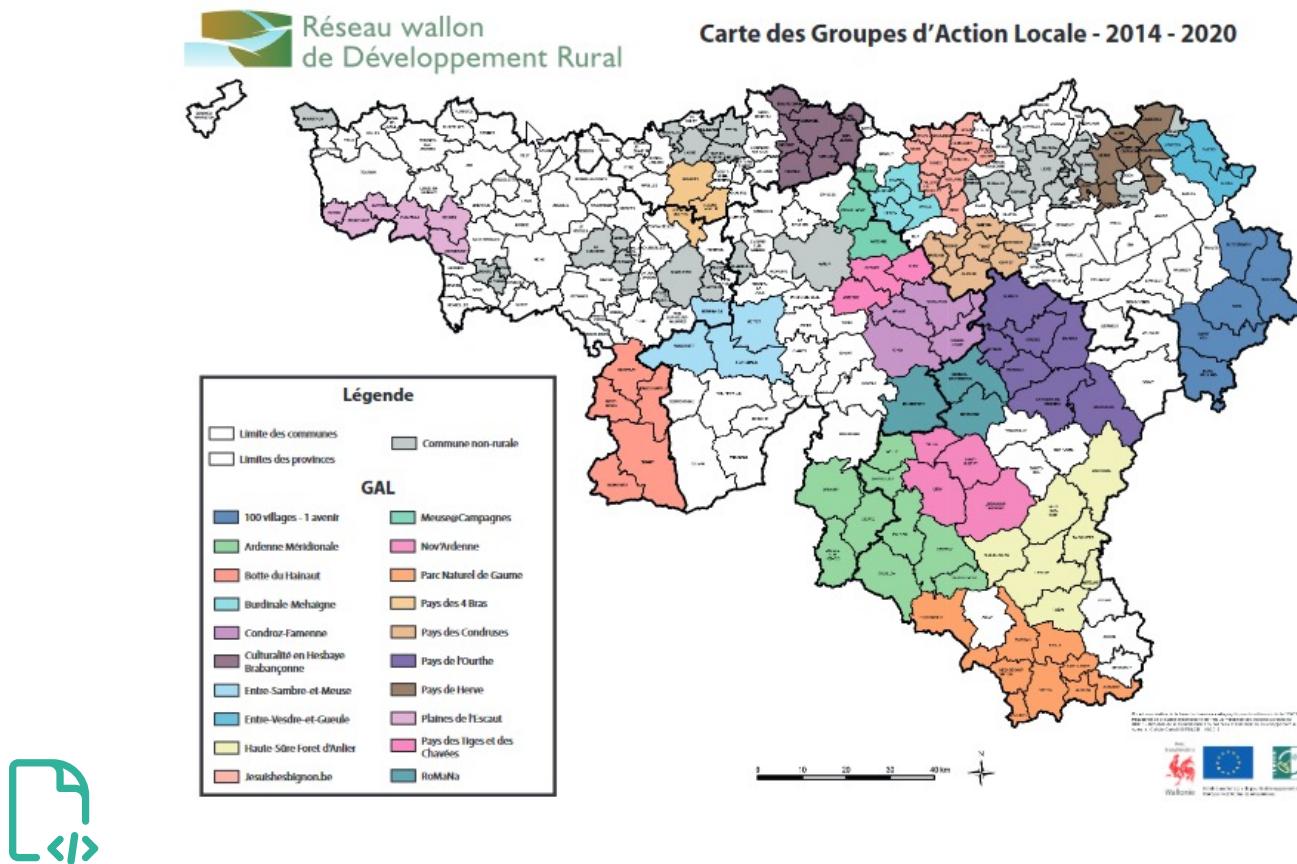
Couvre le territoire suivant : Spa et Stoumont. Total de la superficie : 148 km<sup>2</sup> (pour 13.648 habitants).

### **PARC NATUREL HAUTES FAGNES EIFEL (EN SAVOIR PLUS)**

Couvre le territoire suivant : Amel, Baelen, Büllingen, Bütgenbach, Burg-Reuland, Eupen, Jalhay, Malmedy, Raeren, Saint-Vith, Stavelot, Waimes. Total de la superficie : 720 km<sup>2</sup> (pour 16.000 habitants).

## C. GROUPES D'ACTION LOCALE

Les Groupes d'Action Locale wallons animent différents territoires grâce à une stratégie de développement territorial spécifique à chaque GAL. Les 21 GAL, soutenus par le programme LEADER, sont issus de partenariats publics privés, et travaillent de manière transversale des thématiques allant de l'agriculture durable à la citoyenneté numérique en passant par l'exploitation forestière.



Source : <https://www.reseau-pwdr.be/sites/default/files/Carte%20GAL%20impression%20%28m%C3%A0j%20mars%202017%29.pdf>



LE GOUVERNEMENT DE WALLONIE A APPROUVÉ LE RENOUVELLEMENT DE 17 GAL ET LA CRÉATION DE 4 NOUVEAUX GAL EN DÉCEMBRE 2023. POUR EN SAVOIR PLUS SUR LES MISSIONS GÉNÉRALES ET PROJETS PORTÉS PAR LES GAL : [ICI](#).

LA CELLULE D'ANIMATION ET DE COORDINATION DES 20 GAL WALLONS EST NOTAMMENT MEMBRE DU COLLÈGE WALLON DE L'ALIMENTATION DURABLE ([VOIR LA COMPOSITION DU CWAD](#)).

# CARTE DES GROUPES D'ACTION LOCALE

[GAL Culturalité en Hesbaye brabançonne](#) : BEAUVÉCHAIN , HÉLÉCINE , INCOURT , JODOIGNE , ORP-JAUCHE , PERWEZ , RAMILLIES

[GAL des Plaines de l'Escaut](#) : ANTOING , BELOEIL , BERNISSART , BRUNEHAUT , PÉRUWELZ , RUMES

[GAL Ardenne Méridionale](#) : BERTRIX , BIÈVRE , BOUILLOU , DAVERDISSE , GEDINNE , HERBEUMONT , PALISEUL , VRESSE-SUR-SEMOIS , WELLIN

[GAL 100 Villages - 1 avenir](#) : AMEL , BULLINGEN , BURG-REULAND , BUTGENBACH , SAINT-VITH

[GAL Pays Burdinale Mehaigne](#) : BRAIVES , BURDINNE , HÉRON , WANZE

[GAL Coeur de Condroz](#) : ASSESSE , CINEY , GESVES , HAMOIS , HAVELANGE , OHEY

[GAL Meuse@Campagnes](#) : ANDENNE , ÉGHEZÉE , FERNELMONT , HANNUT , WASSEIGES

[GAL Entre Vesdre et Gueule](#) : EUPEN , LONTZEN , RAEREN , KELMIS

[GAL Haute-Sûre Forêt d'Anlier](#) : BASTOGNE , FAUVILLERS , HABAY , LÉGLISE , MARTELANGE , NEUFCHÂTEAU , VAUX-SUR-SÛRE

[GAL Jesuishesbignon.be](#) : AMAY , AWANS , BERLOZ , DONCEEL , FAIMES , FEXHE-LE-HAUT-CLOCHER , GEER , OREYE , REMICOURT , VERLAINE , VILLERS-LE-BOUILLET , WAREMME

[GAL Nov'Ardenne](#) : LIBIN , LIBRAMONT-CHEVIGNY , SAINT-HUBERT , SAINTE-ODE , TENNEVILLE

[GAL Parc Naturel de Gaume](#) : AUBANGE , CHINY , ÉTALLE , FLORENVILLE , MEIX-DEVANT-VIRTON , MUSSON , ROUROY , SAINT-LÉGER , TINTIGNY , VIRTON

[GAL Pays de Herve](#) : AUBEL , BAELEN , HERVE , LIMBOURG , OLNE , PEPINSTER , PLOMBIÈRES , THIMISTER CLERMONT , WELKENRAEDT

[GAL Pays de l'Ourthe](#) : DURBUY , ÉREZÉE , HOTTON , HOUFFALIZE , LA-ROCHE-EN-ARDENNE , MANHAY , RENDEUX

[GAL Pays des 4 Bras](#) : GENAPPE , LES BONS VILLERS , VILLERS-LA-VILLE

[GAL Pays des Condruses](#) : ANTHISNES , CLAVIER , FERRIÈRES , HAMOIR , MARCHIN , MODAVE , NANDRIN , OUFFET , TINLOT

[GAL Romana](#) : MARCHE-EN-FAMENNE , NASSOGNE , ROCHEFORT

[GAL Basse-Meuse](#) : BASSENGE , BLEGNY , DALHEM , JUPRELLE , VISÉ

[GAL Fagne Haute-Amblève](#) : MALMEDY , STAVELOT , STOUMONT , WAIMES

[GAL Arelerland](#) : ARLON , ATTERT , MESSANCY

[GAL Viroin-Hermeton](#) : COUVIN , PHILIPPEVILLE , VIROINVAL

# LE PROJET WALAKIS

Un programme visant le développement rural via des mesures pour l'agriculture, la formation, l'environnement, la biodiversité et les initiatives locales.

## Qu'est-ce que Walakis ? Pourquoi ? Pour qui ?

Walakis signifie « AKIS wallon », autrement dit “Walloon Agricultural Knowledge and Innovation System”. L'objectif de la plateforme Walakis est d'améliorer la visibilité des acteurs de la connaissance et de l'innovation dans les domaines de l'agriculture, de la forêt et du développement rural (organismes de conseil, de recherche et de formation, agriculteurs, sylviculteurs, réseau wallon PAC, etc.), et de renforcer l'échange des connaissances et des innovations entre ces acteurs.

Dans ce but, sur Walakis, vous trouverez:

- **un annuaire des acteurs de l'AKIS wallon**
- **un « Centre de documentation » qui référencera ou proposera tous les supports validés au sein des comités de suivi des projets subventionnés par la Région Wallonne ou sous la responsabilité des producteurs de l'information (résultats finaux des projets de recherche et de développement, résultats finaux d'essais démonstratifs et de centres d'expérimentation, fiches techniques, synthèses scientifiques, ...)**
- **un agenda des événements wallons, belges ou européens de transfert de connaissances en agriculture et en sylviculture (conférences, journées d'étude, formations, ...)**
- **des groupes de travail ou de discussion**

Cette plateforme s'adresse à un public large : agriculteurs, sylviculteurs, centres de recherche, universités, centres de formation, organismes de conseil, citoyens...

Elle est mise en place par le [SPW](#) avec l'aide du [Réseau wallon PAC](#). Aussi, la plateforme Walakis et le site internet du RwPAC partageront-ils une structure et une adresse web communes. Via les onglets principaux, l'utilisateur basculera facilement de la partie Walakis à la partie RwPAC et vice versa.

La plateforme est cofinancée par le fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER).

[walakis.be/fr/propos-de-walakis](http://walakis.be/fr/propos-de-walakis)



## D. AGENCES DE DÉVELOPPEMENT LOCAL

Les missions des ADL consistent à:

diagnostiquer les atouts et les faiblesses de son territoire ; établir un plan stratégique de développement économique durable ; définir les actions à mener et se donner les moyens de les évaluer ; réunir les acteurs locaux pour mener des actions créatrices d'emploi ; susciter et coordonner les actions partenariales définies dans le plan d'actions ; accueillir les porteurs de projets, les accompagner et les orienter vers les partenaires utiles ; stimuler des réseaux au service de l'entreprenariat ; mettre en évidence les ressources et le savoir-faire

Chaque ADL met en oeuvre un plan d'actions pluri-annuel basé sur les spécificités de son territoire.

**A CET EFFET, PLUSIEURS ADL ACCOMPAGNENT DES CANTINES ET ACTEURS DE L'APPROVISIONNEMENT ENGAGÉS DANS LA DYNAMIQUE GREEN DEAL CANTINES DURABLES. [Voir les ADL proches de chez vous](#)**



### PROVINCE DU HAINAUT

- ADL d'Ath ([En savoir plus sur les actions de cette ADL](#))
- ADL de Bernissart ([En savoir plus sur les actions de cette ADL](#))
- ADL de Braine-le-Comte ([En savoir plus sur les actions de cette ADL](#))
- ADL de Colfontaine ([En savoir plus sur les actions de cette ADL](#))
- ADL de Comines-Warneton ([En savoir plus sur les actions de cette ADL](#))
- ADL d'Ellezelles ([En savoir plus sur les actions de cette ADL](#))
- ADL d'Enghien ([En savoir plus sur les actions de cette ADL](#))
- ADL de Frameries ([En savoir plus sur les actions de cette ADL](#))
- ADL de Sivry-Rance ([En savoir plus sur les actions de cette ADL](#))
- ADL de Soignies ([En savoir plus sur les actions de cette ADL](#))
- ADL Thuin ([En savoir plus sur les actions de cette ADL](#))



### PROVINCE DE LUXEMBOURG

- ADL d'Aubange ([En savoir plus sur les actions de cette ADL](#))
- ADL de Bastogne ([En savoir plus sur les actions de cette ADL](#))
- ADL Bertrix-Bouillon-Herbeumont-Paliseul ([En savoir plus sur les actions de cette ADL](#))
- ADL de Durbuy ([En savoir plus sur les actions de cette ADL](#))
- ADL de Florenville ([En savoir plus sur les actions de cette ADL](#))
- ADL Tintigny-Habay-Etalle ([En savoir plus sur les actions de cette ADL](#))
- ADL Houffalize/La-Roche-en-Ardenne ([En savoir plus sur les actions de cette ADL](#))
- ADL Leglise-Fauvillers-Martelange/Vaux-sur-Sûre ([En savoir plus sur les actions de cette ADL](#))

- ADL de Marche-en-Famenne ([En savoir plus sur les actions de cette ADL](#))
- ADL de Neufchâteau ([En savoir plus sur les actions de cette ADL](#))
- ADL de Saint-Hubert ([En savoir plus sur les actions de cette ADL](#))
- ADL de Tenneville-Bertogne/Sainte-Ode ([En savoir plus sur les actions de cette ADL](#))
- ADL Vielsalm ([En savoir plus sur les actions de cette ADL](#))



## PROVINCE DE NAMUR

- ADL d'Anhée ([En savoir plus sur les actions de cette ADL](#))
- ADL Bièvre/Vresse-sur-Semois ([En savoir plus sur les actions de cette ADL](#))
- ADL de Ciney ([En savoir plus sur les actions de cette ADL](#))
- ADL de Dinant ([En savoir plus sur les actions de cette ADL](#))
- ADL de Rochefort ([En savoir plus sur les actions de cette ADL](#))
- ADL de Sambreville ([En savoir plus sur les actions de cette ADL](#))
- ADL de Walcourt ([En savoir plus sur les actions de cette ADL](#))



## PROVINCE DU BRABANT WALLON

- ADL de Perwez ([En savoir plus sur les actions de cette ADL](#))



## PROVINCE DE LIÈGE

- ADL d'Ans ([En savoir plus sur les actions de cette ADL](#))
- ADL d'Awans ([En savoir plus sur les actions de cette ADL](#)) Cette ADL est notamment engagée dans un projet de relocalisation de l'alimentation 2020 (projet les Broutards)
- ADL Berloz-Donceel-Faimes-Geer ([En savoir plus sur les actions de cette ADL](#))
- ADL de Braives ([En savoir plus sur les actions de cette ADL](#))
- ADL de Comblain-au-Pont ([En savoir plus sur les actions de cette ADL](#))
- ADL de Dison ([En savoir plus sur les actions de cette ADL](#))
- ADL de Flémalle ([En savoir plus sur les actions de cette ADL](#))
- ADL d'Engis ([En savoir plus sur les actions de cette ADL](#))
- ADL d'Héron ([En savoir plus sur les actions de cette ADL](#))
- ADL de Marchin ([En savoir plus sur les actions de cette ADL](#))

- ADL de Neupré ([En savoir plus sur les actions de cette ADL](#))
- ADL Plombières-Lontzen-Welkenraedt ([En savoir plus sur les actions de cette ADL](#))
- ADL de Villers-le-Bouillet ([En savoir plus sur les actions de cette ADL](#))
- ADL de Visé ([En savoir plus sur les actions de cette ADL](#))
- ADL de Wanze ([En savoir plus sur les actions de cette ADL](#))
- ADL de Waremme ([En savoir plus sur les actions de cette ADL](#))

## E. INTERCOMMUNALES DE GESTION DES DÉCHETS



### PROVINCE DU HAINAUT

#### IPALLE :

Couvre les communes de Comines, Mouscron, Estaimpuis, Pecq, Celles, Tournai, Rumes, Brunehaut, Antoing, Péruwelz, Bernissart, Beloeil, Leuze-en-Hainaut, Frasnes-lez-Anvaing- Mont-de-l'Enclus, Ellezelles, Flobecq, Lessines, Ath, Chièvres, Brugelette, Silly, Enghien, Lobbes, Thuin, Beaumont, Sivry-Rance, Froidchapelle, Chimay, Momignies ([En savoir plus](#)).

#### WALLONIE PICARDE



#### HYGEA (MONS-BORINAGE-CENTRE)

Couvre les communes de Binche, Boussu, Colfontaine, Dour, Ecaussinnes, Erquelinnes, Estinnes, Frameries, Hensies, Honnelles, Jurbise, Le Roeulx, Manage, Merbes-le-Château, Mons, Morlanwelz, Quaregnon, Quévy, Quiévrain, Saint-Ghislain, Seneffe et Soignies ([En savoir plus](#)).

#### TIDI (CHARLEROI)

Couvre les communes de Aiseau-Presles, Anderlues, Chapelle-lez-Herlaimont, Charleroi, Châtelet, Courcelles, Farcinnes, Fleurus, Fontaine-l'Evêque, Gerpinnes, Ham-sur-Heure/Nalinnes, Les Bons Villers, Montigny-le-Tilleul et Pont-à-Celles ([En savoir plus](#)).

# PROJET WAPI 2040

Crée en 2008 à l'initiative des intercommunales IDETA, IEG et IPALLE sur le territoire des 23 communes de Wallonie picarde, l'asbl est basée à Mouscron. [www.wapi2040.be](http://www.wapi2040.be)

Ses missions :

- **Soutien technique et logistique aux travaux du Conseil de développement et de la Conférence des bourgmestres et élus territoriaux de Wallonie picarde**
- **Suivi de la représentativité du Conseil de développement au sein du Forum de l'Eurométropole**
- **Coordination du suivi et mise en œuvre opérationnelle du Projet de Territoire "Wallonie picarde 2040"**
- **Mise en place d'un outil d'évaluation et d'actualisation du Projet de Territoire**
- **Contribution aux travaux de prospective**

Ses actions en matière d'autonomie alimentaire :

- **Accompagnement des travaux du groupe de travail "Autonomie alimentaire" du Conseil de développement**
- **Soutien au lancement du CPA Wapi N**

## Entrepren dre.wapi

Entrepren dre.wapi est une association économique entre l'Agence de Développement Territorial IDETA et l'Intercommunale d'Etude et de Gestion IEG; en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie de Wallonie picarde CCI Wapi, Wapinvest et l'Eurometropolitan e-Campus

- **Accompagnement collectif et individuel à la création et au développement des entreprises**
- **Mise en synergie avec les acteurs économiques**
- **Mise en réseau d'entreprises**
- **Sensibilisation aux économies d'énergie**





## PROVINCE DE LUXEMBOURG

### IDELEX ENVIRONNEMENT

Couvre l'ensemble du territoire luxembourgeois ([En savoir plus](#)).



## PROVINCE DE NAMUR

### BEP ENVIRONNEMENT

Couvre l'ensemble des communes de la Province de Namur ([En savoir plus](#)).

Outre ses missions dans la collecte des déchets, le BEP participe au développement de projets collectifs regroupant producteurs et artisans. Il accompagne des entreprises actives dans la transformation alimentaire (dont le circuit-court), mais également les communes désireuses d'amener leurs collectivités vers une alimentation durable.



## PROVINCE DU BRABANT WALLON

### IN BW

Couvre l'ensemble des communes de la Province du Brabant Wallon ([En savoir plus](#)).

Particularité : outre ses missions de gestion des déchets, l'IC a lancé en partenariat avec Cap Innove le projet [ID2FOOD](#) dont l'essence est de soutenir l'entrepreneuriat dans le secteur agro-alimentaire, notamment en matière de développement de technologies. Pour les entrepreneurs qui souhaitent se lancer, un accompagnement individualisé est possible. En 2022, InBW a de plus acquis des parcelles et bâtiments agricoles en vue de créer un écosystème propice à l'alimentation durable (production et transformation) à Mont-Saint-Guibert.



## PROVINCE DE LIÈGE

### INTRADEL

Couvre l'ensemble des communes liégeoises à l'exception de 11 communes (Lierneux, Stoumont, Stavelot, Trois-Ponts, Malmedy, Waimes, Bütgenbach, Büllingen, Amel, Sankt-Vith, Burg-Reuland). [En savoir plus](#). Dans le cadre du Green Deal 2.0, Manger Demain et Intradel travaillent de concert pour l'organisation de réunions conjointes (Communes Zéro Déchet et Green Deal Cantines Durables) et de mutualisation des ressources.

### IDELEX ENVIRONNEMENT

Pour la Province de Liège, couvre les communes de Lierneux, Stoumont, Stavelot, Trois-Ponts, Malmedy, Waimes, Bütgenbach, Büllingen, Amel, Sankt-Vith, Burg-Reuland). [En savoir plus](#).

## F. AUTRES INTERCOMMUNALES

Ci-dessous sont mentionnées les intercommunales qui, dans leurs missions ou projets, travaillent plus étroitement sur l'alimentation. Toutefois, si vous souhaitez connaître les autres, nous vous invitons à [consulter la liste des IC wallonnes](#).



### PROVINCE DU HAINAUT

• **L'Intercommunale d'Etudes et de Gestion** (Mouscron – Comines – Estaimpuis) a parmi ses secteurs d'activité prioritaires l'agroalimentaire, qui est l'un des plus gros pourvoyeurs d'emploi dans la Région. Après avoir accueilli le pôle de compétence du Forem, Mouscron s'est positionné pour devenir un pôle d'excellence agroalimentaire en Région wallonne. L'IEG a notamment développé le Laboratoire S.H.A. (Service d'Hygiène Alimentaire) et le Marché International Mouscronnois (8000 m<sup>2</sup> dédiés aux métiers de bouche).

• **L'IDETA (Agence de développement territorial)** dont la stratégie est en ligne avec le projet de territoire « Wallonie picarde 2025 » (cf. infra). Celui-ci a notamment identifié le secteur agro-alimentaire comme un secteur stratégique en termes d'emploi local. L'IDETA pilote notamment le projet Food'Wapi, vers un écosystème des circuits-courts en Wallonie picarde.

• **IDEA, Intercommunale de Développement Economique et d'Aménagement du Cœur du Hainaut**, gère une zone d'activité économique spécialisée dans l'agro-alimentaire à Manage et investit le secteur par la porte d'entrée de l'économie circulaire (dons alimentaires, traitement des déchets alimentaires).

Dans le cadre de l'élaboration du plan d'actions du territoire "Cœur du Hainaut à l'horizon 2050", l'IDEA et Hainaut développement souhaitent mettre en place un groupe de travail sur la thématique de "l'autonomie alimentaire". Ce groupe de travail rassemblera des représentants de chaque maillon de la filière alimentaire (production, transformation, distribution et consommation), ainsi que des porteurs de projets et forces vives du territoire. Le [projet](#) a été retenu dans le cadre de l'appel à projet relocalisation.



### PROVINCE DE LUXEMBOURG

**VIVALIA** : Intercommunale de soins de santé qui apporte une attention toute particulière à l'offre alimentaire : que ce soit pour le personnel, les patients ou résidents. Vivalia est signataire du Green Deal Cantines Durables



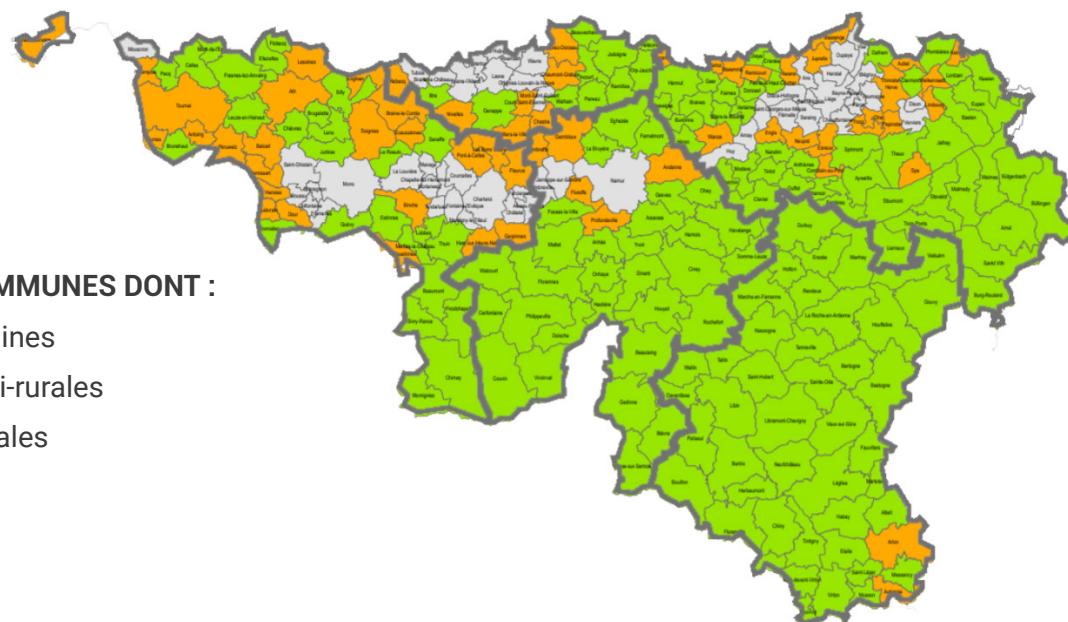
### PROVINCE DE LIÈGE

• **ISOSL** : Intercommunale de soins spécialisés de Liège. Assure la préparation des repas de crèches et écoles liégeoise. ISOSL est engagé dans le projet URBACT BioCanteens et dans le Green Deal Cantines Durables.

## 4. COMMUNES

La Wallonie est composée de 262 communes réparties sur les 5 provinces : parmi celles-ci on constate que les territoires des Provinces sont plus ou moins ruraux ou urbanisés. Cela a évidemment un impact sur les chiffres qui sont présentés ci-après car une province dont la densité de la population est plus ou moins faible aura sur son territoire plus ou moins d'ADL. En fonction du nombre de communes rurales, semi-rurales et urbaines, il y aura plus ou moins d'actions en développement rural. Ainsi de suite.

Une commune est considérée comme rurale si la densité de population est inférieure à 200 habitants/km<sup>2</sup>.



Source : [FWR](#)

Tout comme les provinces, les communes sont des entités fédérées : c'est-à-dire qu'elles obéissent aux décisions prises par des autorités supérieures mais qu'elles peuvent également exercer, en accord avec celles-ci, des politiques locales.

Les communes sont donc compétentes sur toute une série de thématiques qui traitent de la vie et de l'intérêt communal : culte, environnement, agriculture, aménagement du territoire, urbanisme, sports, mobilité, enseignement, etc.

Pour assurer la gestion des communes, il y a :

- **le Bourgmestre** : assure la gestion journalière. Il est le représentant de l'ordre et de la Police. Il préside le Collège Communal et signe les règlements communaux ;
- **le Collège communal** : il est composé du Bourgmestre et des échevins qui assurent l'exécution des décisions communales ;
- **le Conseil communal** : assure la fonction législative de la vie communale. Les règlements et décisions y sont discutées et votées, y compris le budget.

Notamment en matière d'Alimentation Durable ou d'Environnement, les communes possèdent de nombreux leviers d'actions : il s'agit de plans communaux stratégiques dans lesquels les communes inscrivent leurs actions. Par ailleurs, pour les communes dont le territoire est couvert par les actions d'un Parc Naturel, d'un GAL et/ou d'une ADL les actions peuvent être mutualisées pour plus de synergies entre les acteurs locaux et a fortiori plus de résultats.

Vous l'aurez compris, les communes sont des acteurs essentiels en matière de politiques environnementales et de durabilité. Les décrets du 27 juin 2013 précisent d'ailleurs que « le Gouvernement arrête toutes les mesures qu'il estime nécessaires pour encourager l'adoption de stratégies de développement durable au niveau local » dit-on dans le nouvel outil proposé aux communes par l'UVCW [« Focus sur la commune – 186 fiches pour une bonne gestion communale »](#). Dans celui-ci, sont expliqués l'ensemble [des outils mobilisables](#) en matière de développement durable :

- Plan stratégique communal transversal (PST) et plan de cohésion sociale (PCS)
- Plan communal de développement durable
- Opération de développement rural (ODR), Programme communal de développement rural (PCDR) et Commission locale de développement rural (CLDR)
- Plan d'action en matière d'énergie durable (PAED) et signature de la Convention des Maires
- Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN) ;
- Commission consultative communale d'aménagement du territoire et de mobilité (CCATM)
- Etc.

Les communes peuvent également s'engager dans des projets annexes, par exemple via l'obtention du label « commune du commerce équitable » (CDCE), via la signature de chartes (Green Deal Cantines Durables ou autre), via la signature du Pacte de Milan, etc.

On peut constater que les plans de cohésion sociale sont un levier d'actions très fréquemment utilisés par les autorités communales. Leur objectif est de réduire la précarité et les inégalités en favorisant l'accès effectif de tous aux droits fondamentaux et contribuer à la construction d'une société solidaire et coresponsable pour le bien-être de tous.

D'un point de vue du développement rural et de la couverture des territoires par des agences de développement local, c'est sans surprise la Province de Luxembourg qui remporte la palme.

Cela reflète de toute évidence la réalité de terrain puisque la Province de Luxembourg est essentiellement constituée de communes rurales (2 sont semi-rurales) et à faible densité d'habitants. A contrario, il n'est pas étonnant de constater la plus faible couverture dans les zones plus urbanisées.

En matière d'alimentation durable, une quarantaine d'autorités politiques se sont engagées dans le Green Deal Cantines Durables. Par ailleurs, la Province de Liège, avant-gardiste en la matière, est également le premier territoire sur lequel des communes ont décidé de signer le Pacte de Milan. En Belgique, les villes signataires sont rares. Or, depuis 2018 à Liège un panel d'acteurs se sont engagés : la ville de Liège et ensuite les 20 communes de l'arrondissement

# LA CONFÉRENCE DES BOURGMESTRES

En Wallonie, la Conférence des bourgmestres désigne généralement une réunion entre les bourgmestres d'une même province ou d'une même région administrative pour échanger, coordonner et débattre de sujets d'intérêt commun à leurs communes.

## Concrètement, c'est quoi ?

- Elle est souvent convoquée par le gouverneur de province (ou parfois à l'initiative d'un groupement de communes).
- Elle permet de centraliser l'information, coordonner des actions entre communes voisines, et parfois de faire remonter des préoccupations communes au niveau régional ou fédéral.
- Les sujets abordés peuvent inclure :
  - **La sécurité publique**
  - **La gestion des crises (ex : COVID, inondations)**
  - **La mobilité intercommunale**
  - **L'aménagement du territoire**
  - **La coopération policière (zones de police)**
  - **La gestion des déchets ou de l'eau**

## Elle a quel statut ?

- Ce n'est pas une institution officielle dotée de pouvoirs de décision.
- C'est une instance de concertation, souvent informelle ou semi-formelle, mais stratégique dans le fonctionnement des pouvoirs locaux.
- Elle peut parfois donner lieu à des prises de position communes ou des avis transmis au gouvernement wallon.

# COMMUNE DU COMMERCE ÉQUITABLE

La Fédération Wallonie-Bruxelles compte désormais 59 communes titrées « Commune du Commerce Équitable », une reconnaissance pour celles qui s'investissent activement en faveur d'un monde plus juste et durable.

Le Fair-O-Mètre, l'autoévaluation bisannuelle des communes titrées, révèle que l'engagement est bien réel : 65% d'entre elles décrochent un score A (le meilleur) ou B. Une preuve que le commerce équitable est bien plus qu'un simple titre !



## L'ALIMENTASCOPE

L'Alimentascope : Votre boussole pour une alimentation durable au niveau communal

A la suite des élections communales d'octobre 2024, les communes seront prochainement amenées à rédiger et adopter leur PST (Programme Stratégique Transversal).

Pour faciliter leur travail et leur permettre d'intégrer facilement des actions en matière d'alimentation durable, ambitieuses et cohérentes, l'Alimentascope est leur atout pour construire des plans communaux en alimentation durable !

Grâce à celui-ci :

- identifiez les actions existantes dans votre commune ;
- inspirez-vous des réussites expérimentées ailleurs ;
- contactez en un clic les acteurs clés qui sauront vous aider à mettre au point et déployer la meilleure stratégie alimentaire pour votre territoire.

[Cliquez ici pour découvrir l'Alimentascope](#)

## RÉSEAU DES CONSEILS DE POLITIQUE ALIMENTAIRE (CPA) LOCAUX

Cet outil a été conçu par le réseau des Conseils de Politique Alimentaire (CPA) locaux, pour faciliter l'activation du levier puissant que représente l'alimentation en termes de santé, de qualité de vie, d'économie sociale/locale, d'environnement ou encore d'inclusion sociale.

Ces instances multi-acteurs permettent en effet d'aborder l'alimentation en intégrant tous ses (nombreux) enjeux. Ils permettent donc d'avoir une vue très complète et de faire remonter vers les décideurs publics une stratégie cohérente et adéquate qui dépasse les silos sectoriels !

## LES PLANS COMMUNAUX

Les communes wallonnes, en tant qu'entités autonomes les plus proches des citoyens, doivent faire face à des défis complexes et multiples qui nécessitent une planification stratégique rigoureuse. Pour répondre à ces enjeux, plusieurs outils de planification stratégique existent, chacun répondant à des besoins spécifiques et complémentaires. Ces plans communaux sont donc des outils stratégiques importants pour le développement local.

Parmi ces derniers, on trouve notamment le PST communal, le PAEDC, le PCS, le PCDR ou encore le PST du CPAS. Ce sont eux que cet outil compile parce qu'ils comportent tous des éléments portant sur l'alimentation durable.

### • Le PST (Programme Stratégique Transversal)

Le PST est une feuille de route qui définit les objectifs stratégiques et opérationnels de la commune pour la durée d'une législature.

### • Le PST du CPAS

Le PST du CPAS, bien que similaire dans sa structure, se concentre spécifiquement sur les missions sociales et les objectifs propres au Centre Public d'Action Sociale.

### • Le PAEDC (Plan d'Action en faveur de l'Énergie Durable et du Climat)

Le PAEDC (Plan d'Action en faveur de l'Énergie Durable et du Climat) vise à réduire les émissions de CO2 et à adapter le territoire aux changements climatiques.

- **Le PCS (Plan de Cohésion Sociale)**

Le PCS (Plan de Cohésion Sociale) coordonne les initiatives pour favoriser l'accès aux droits fondamentaux et le bien-être social de tous les citoyens.

- Quelles communes ont un PCS?

- **Le PCDR (Programme Communal de Développement Rural)**

Le PCDR (Programme Communal de Développement Rural) est un outil de développement global pour les communes rurales, élaboré avec la participation citoyenne, qui planifie des projets concrets sur 10 ans pour améliorer la qualité de vie des habitants.

### Les thématiques

Les différents plans communaux ont été parcourus sous le prisme de l'alimentation durable. Pour chacune des thématiques reprises ci-dessous, une fiche est disponible, regroupant les différentes actions et les ressources en lien.

## LES RÉGIES FONCIÈRES

### LA RÉGIE FONCIÈRE DU BRABANT WALLON

Créée en 2000 par décision du Conseil provincial, la Régie foncière du Brabant wallon a pour mission de lutter contre la pression immobilière en Brabant wallon.

En effet, les défis démographiques et sociologiques des années à venir sont tels que pour y répondre, la Régie foncière du Brabant wallon est créative, toujours à la recherche d'opportunités pour constituer des réserves foncières, construire des bâtiments en vue de la vente et de la location. Elle met en œuvre des projets immobiliers au travers des partenariats public/privé ou public/public grâce à ses contacts avec les communes de l'ensemble du Brabant wallon. Plus d'informations sur [www.regiefonciere.be](http://www.regiefonciere.be).

### LA RÉGIE FONCIÈRE DE NAMUR

Elle mène des opérations immobilières utiles au développement urbain de Namur, telles que rénovation de patrimoine ancien, revitalisation de quartiers, offre de logements à prix moyens, opérations stratégiques telles que la rénovation du Caméo, du Centre de Congrès, ou encore des Abattoirs de Bomel.

#### Missions

- Gestion du patrimoine immobilier de la Régie foncière : 310 locations dont 180 logements conventionnés et non-conventionnés (moyens et sociaux (transit, insertion et urgence)) mais aussi : parkings, terrains, 1 taverne, le Caméo, le Casino et l'abri de nuit.
- Gestion des locations (états des lieux, contrats, assurances, gestion des locataires, etc.)
- Entretien au quotidien (petits travaux de peinture, plomberie, électricité, etc.)
- Gestion de l'entretien confié à des tiers (marchés publics) et suivi de chantiers
- Gestion des projets et opportunités de vente/achat, requalification, assainissement et valorisation de biens immobiliers, dans la lignée du Schéma de structure
- Gestion des marchés publics lancés par la Régie foncière et contacts avec la Tutelle
- Gestion des subventions (rénovation et revitalisation urbaines, SAR, etc.)
- Gestion des dossiers de projets immobiliers
- Gestion des finances de la Régie

# LA RÉGIE FONCIÈRE DE LIÈGE

## Politique immobilière

La Ville de Liège dispose d'un parc immobilier très important.

Une partie de celui-ci, dénommé patrimoine « public » est occupée par des services communaux (administration, écoles...) et gérée par le Département des Travaux.

Le Service des Affaires immobilières a la charge de l'acquisition et de la vente des biens à usage communal.

Parallèlement, la Ville possède des immeubles, logements, terrains ou encore emplacements de parking, qui constituent son patrimoine « privé ».

La gestion en est assurée par la **Régie foncière de stationnement et de services**. Elle est chargée de promouvoir une politique immobilière active en vue d'assurer un bon aménagement du territoire communal et la réalisation de projets urbanistiques.

Plus concrètement, la Régie foncière a pour **tâches** :

- d'entretenir et d'améliorer les immeubles qu'elle donne en location : travaux de menuiserie, plomberie, toiture, peinture...
- d'entretenir et, dans certains cas, d'assainir, les terrains qu'elle gère : nettoiement et enlèvement des déchets, clôture des parcelles, taille d'arbres...
- de proposer certains de ces biens à la vente, pour usage privé ou professionnel
- de poursuivre les acquisitions d'immeubles et les travaux de rénovation, de démolition et de reconstruction de logements dans le cadre des programmes d'investissements régionaux (plans logements, rénovation urbaine) et fédéraux (politique fédérale des grandes villes).

